

DE L'ACTE DU DIAPHANE À L'ÉNERGIE OPÉRATIVE

Notes sur la nature de la lumière
dans le commentaire de Jean Philopon
au *De Anima* d'Aristote

INTRODUCTION

La présente contribution entend explorer un *hiatus* dans l'usage et l'interprétation classiques des notions d'essence (substance), de puissance et d'acte dans les traditions de lecture des traités de physique du corpus aristotélicien.

De fait chacun de ces termes se classe parmi ceux qui se disent de multiples façons. Il importe dès lors de contextualiser le plus précisément possible les lieux où ils sont convoqués pour opérer les distinctions sémantiques qui s'imposent. Si le terme *acte* désigne, on en conviendra, l'état réalisé d'un opérateur en pleine possession de ses moyens d'action, il désigne tout autant ce même opérateur en activité et, dans certains cas, l'opération, l'activité, ou la force en action elle-même. Dans le cas du traitement de la lumière par Philopon dans le long commentaire qu'il donne de la définition d'Aristote de la lumière comme *acte* [ἐνέργεια] *du diaphane en tant que diaphane*¹, c'est de cette troisième acception qu'il s'agit.

Nous examinerons ici cet usage, le sens particulier que Philopon donne à la troisième acception de l'acte que nous appellerons *energeia*, nous en expliquerons ci-après la raison. Philopon n'est aucunement

1 Aristote, *De Anima* II, 7, 418b9, Φῶς δὲ ἐστὶν ἡ τούτου ἐνέργεια τοῦ διαφανοῦς, ἧ διαφανές, dans : Philopon, *In de Anima* 324.22-23.

l'inventeur de cette acception², mais il pourrait être le premier à avoir tenté d'explicitier aussi méthodiquement ce sens pour la lumière en le soumettant aux mathématiques appliquées comme l'optique et la catoptrique qui restent, et on peut le regretter, présentées de façon trop succincte dans son propos.

DIFFICULTÉS INITIALES

Traiter de l'*energeia* de façon générale et ici discuter de l'usage de l'*energeia* dans la théorie de la lumière exposée par Philopon soulèvent d'importantes difficultés.

(1) La première est liée à la façon dont il faut comprendre le terme *energeia* dans le cas du traitement de la lumière. Que désigne-t-il exactement ? Nous avons fait le choix de ne pas le traduire. C'est pour une part un échec. Nous avons hésité devant le terme *énergie* d'autant plus que l'usage qu'en fait Philopon s'en accommoderait plutôt bien, puisqu'une *energeia* est souvent assimilée, par lui, à la présence d'une force, d'une puissance opérative dès lors que certaines conditions sont remplies : la présence d'un agent illuminant pour la lumière, la présence d'un objet visible (= coloré) et d'un agent voyant dans le cas de la couleur. En tout cas, l'*energeia* désigne une réalité *active* qui doit être traitée pour elle-même, lorsqu'elle s'applique, ou à la couleur, ou à la lumière. Mais l'usage du terme *énergie* n'est pas sans s'exposer à une légitime critique en ce qu'il pourrait inutilement induire une conception sans doute trop « moderne » de la lumière. Cela dit, traduire *energeia* par acte, actuation, voire activité ou opération n'est pas sans induire des difficultés plus

2 Plotin avait clairement établi la nécessité de distinguer une double *energeia* et sans doute l'importance d'assigner un traitement différencié à l'une et à l'autre. Voir Plotin, *Traité 7* (V.4) 2.27-33 : « En chaque chose, il y a un acte qui appartient à la réalité et un acte qui provient de la réalité [Ἐνέργεια ἡ μὲν ἐστὶ τῆς οὐσίας, ἡ δ' ἐκ τῆς οὐσίας ἐκάστου]; l'acte qui appartient à la réalité est la chose elle-même, et l'acte qui provient de la réalité doit à tous égards en être la conséquence nécessaire, tout en étant différent de la chose elle-même. Ainsi en va-t-il du feu, pour lequel il y a la chaleur qui constitue sa réalité, et une autre chaleur qui naît de la première puisque le feu exerce l'acte qui est naturellement inhérent à sa réalité tout en restant du feu ».

grandes encore. En effet, ces traductions ne font pas pleinement droit à la singularité de la réalité que désigne Philopon dans l'usage qu'il fait d'*energeia*. Ce que montre Philopon outrepassa le descriptif de l'état d'une chose, passée de la puissance à l'acte, chose qui a alors atteint la perfection de son développement naturel. Il s'agit plutôt de traiter de la lumière qui atteste de la présence d'un agent opérant toujours, et de traiter cet *effluve* [ἀπόρροια]³ comme une réalité en elle-même pouvant faire l'objet d'expérience, d'observation et de description empiriques indépendamment de ce qui lui confère, de fait, son être, dans le cas de la lumière, le soleil⁴.

(2) La seconde difficulté lui est liée et elle tient à ce que le phénomène empirique de la réflexion imputé à l'*energeia*, telle que Philopon la comprend, est, selon son propre propos, une réalité *malaisée à concevoir*⁵ et *difficile à se représenter*⁶. On peine dans tous les cas à saisir cette réalité intermédiaire et incorporelle entre un agent corporel émetteur et un agent corporel récepteur, que l'on conçoive l'*energeia* comme une puissance lumineuse, ou tout simplement comme une couleur. Malgré cette difficulté, une *energeia* n'en demeure pas moins une réalité incorporelle qui est là et qui, certaines conditions étant remplies, exerce une action dans un environnement physique tout en n'échappant pas à un certain nombre de contraintes, qu'elles ressortissent à la nature du milieu qui la porte et la manifeste, ou aux lois relevant de l'optique géométrique.

(3) Une troisième difficulté, qui découle de ce sujet, tient à plusieurs facteurs inhérents à la carrière de Philopon lui-même et à ce qu'on croit savoir de l'évolution de sa pensée qui peut tenir, à quelques années près, une position puis une autre difficilement compatible. Il serait donc imprudent de faire de sa théorisation de l'*energeia* de la lumière, dans ce commentaire, une donnée acquise de sa pensée. Elle doit par

3 Cf. Philopon, *In de Anima* 330.22.

4 Cf. Philopon, *In de Anima* 330.23-24 : « La source première de la lumière, Dieu l'a réservée au soleil ».

5 Cf. Philopon, *In de Anima* 333.24-26 : « [...] il n'est pas aisé de concevoir des *energeiai* <incorporelles> se réfléchissant, ou généralement <de concevoir> les *energeiai* des couleurs se propageant à travers l'air ».

6 Cf. Philopon, *In de Anima* 333.36-38 : « [...] il est difficile de se représenter à propos de la réflexion des *energeiai*, comment il est possible que les *energeiai*, qui sont une réalité incorporelle, soient réfléchies et produisent des angles ».